



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



NATIONS UNIES  
DROITS DE L'HOMME  
HAUT-COMMISSARIAT

## Mobiliser les parlements en faveur des droits de l'homme : gros plan sur les droits économiques, sociaux et culturels

Séance d'information en ligne pour les parlementaires organisée par l'Union interparlementaire (UIP) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

**Jeudi 25 mai 2023**

**10 h 00-13 h 00 (HAEC, heure de Genève)**

### CONTEXTE

Cette séance d'information en ligne vise à fournir aux parlementaires une compréhension plus approfondie des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) et des normes et règles internationales en matière de droits de l'homme qui s'y rapportent ; à explorer les implications des DESC pour la législation et l'élaboration des politiques ; et à discuter du rôle du parlement dans la promotion et la protection des DESC. L'objectif sera également de fournir des informations sur le travail du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et du Comité des Nations Unies pour les droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) pour soutenir les États, y compris leurs pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, dans la promotion et la protection des DESC par le biais de leurs mandats respectifs.

La séance d'information interactive se tiendra en ligne, en anglais, avec interprétation en français et en espagnol.

### PROGRAMME PROVISOIRE

**Jeudi 25 mai 2023**

10:00

**Allocutions de bienvenue**

10:10-11:45

**Séance I : Exposé sur les droits économiques, sociaux et culturels et le HCDH**

Cette séance fournira une vue d'ensemble des DESC, y compris les questions clés et les principaux défis, et explorera la valeur que le cadre juridique international sur les DESC peut apporter en abordant ces questions et défis. Elle abordera également les obligations des États en matière de promotion et de protection des DESC en vertu du droit international des droits de l'homme, y compris le rôle essentiel que les parlements peuvent jouer, ainsi que le soutien apporté par le HCDH aux États à cet égard.

10:10

**Exposé – Section des droits économiques, sociaux et culturels**, Service du développement et des questions économiques et sociales (HCDH)

- vue d'ensemble des questions et défis liés aux DESC et valeur ajoutée du cadre juridique international des droits de l'homme pour y répondre,
- obligations des États de respecter, protéger et réaliser les droits économiques, sociaux et culturels en vertu du droit international des droits de l'homme et rôle essentiel des parlements à cet égard,
- coopération technique fournie par le HCDH pour renforcer la protection et promotion des DESC au niveau national.

---

### Intervenants

- M. Pradeep Wagle (Chef de la section des droits économiques, sociaux et culturels)
  - Mme Harumi Fuentes Furuya (Chargé de programme, section DESC)
  - Mme Jung Rin Kim (Chargé de programme, section-DESC)
- 

10:30

### Débat interactif – Section des droits économiques, sociaux et culturels, HCDH

À l'issue de la réunion-débat, les participants auront la possibilité de poser des questions sur les thèmes abordés et de faire part de leur expérience, notamment en ce qui concerne :

- l'engagement antérieur en faveur des DESC, tel que l'intégration des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme (par exemple le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) dans le droit national, l'adoption de mesures législatives, politiques, institutionnelles et budgétaires pour protéger et promouvoir les DESC en général ou des DESC spécifiques (tels que l'éducation, la santé, la sécurité sociale, etc.), le contrôle parlementaire, les organismes nationaux de surveillance, etc.,
  - les défis et les opportunités d'une telle mobilisation.
- 

11:45-12:50

### Séance II : Exposé sur le Comité des droits économiques, sociaux et culturels et le soutien de l'UIP pour renforcer la contribution des parlements à ses travaux

Cette séance donnera un bref aperçu du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et de son protocole facultatif, ainsi que du travail du CESCR, y compris l'examen du rapport national sur le respect des dispositions du Pacte. Elle donnera un aperçu des principaux aspects de la mobilisation des États et des possibilités pour les parlements de s'engager en ce sens. Les participants seront également informés des efforts de l'UIP visant à promouvoir une plus grande participation des parlementaires et de leurs membres aux différentes étapes du processus d'examen.

---

11:45

**Exposé – Comment l'UIP soutient-elle la contribution des parlements aux travaux des mécanismes de droits de l'homme de l'ONU?** – M. Rogier Huizenga, Responsable du Programme des droits de l'homme de l'UIP

---

12:00

### Exposé – Comité pour les droits économiques, sociaux et culturels : objectifs et fonctionnement

 – Représentant du CESCR

- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et son Protocole facultatif (ratification et acceptation des procédures, y compris la levée des réserves)
  - Rapports des États au titre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
  - Suivi et mise en œuvre/procédure de suivi
  - Activités au titre du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
  - Mécanismes nationaux de mise en œuvre, de rapport et de suivi – avantages et contexte de tous les mécanismes de droits de l'homme
- 

12:10

### Débat interactif

Au cours de ce débat interactif, les participants auront la possibilité de poser des questions et de partager leurs expériences, y compris sur les processus susmentionnés. Ils seront informés des bonnes pratiques parlementaires liées à ces processus et échangeront également sur les défis et opportunités liés à leur contribution au travail du CESCR, et, en tenant compte de la mise en œuvre des questions liées aux DESC, ils auront l'occasion de faire des suggestions concrètes sur :

- comment améliorer la mobilisation des parlements,
  - comment l'UIP et le HCDH pourraient soutenir davantage cette mobilisation.
- 

12:50

### Allocutions de clôture

---

=====

**Annexe :**  
**Lecture suggérée**

Resolution sur la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels et la lutte contre les inégalités dans le contexte du relèvement après la pandémie de COVID-19, adoptée par le Conseil des droits de l'homme le 1<sup>er</sup> avril 2022 ([A/HRC/RES/49/19](#))

**[Atelier sur la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels et la lutte contre les inégalités dans le contexte du relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#)**

Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme intitulé "Promouvoir et protéger les droits économiques, sociaux et culturels et lutter contre les inégalités dans le contexte du relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)" ([A/HRC/51/20](#))